

ETUDE DE CAS CLIENT



Département du Calvados : L'autopartage au sein d'une collectivité publique

CONTEXTE

Le Département du Calvados a lancé en 2021 un grand projet d'autopartage pour sa flotte de véhicules légers.

OBJECTIF DU DÉPARTEMENT

- Décarboner sa flotte
- Repenser la gestion des clés physiques des véhicules
- Avoir une meilleure compréhension des usages de son parc automobile



“Après chaque utilisation, on demande à nos utilisateurs une note de satisfaction 1 à 5. Aujourd'hui, la moyenne est supérieure à 4. Nous sommes donc sur un niveau très haut de satisfaction.”

Cédric Le Floch

Directeur des achats publics

DÉFI

Obtenir l'adhésion et réussir la conduite du changement auprès des agents du Département

SOLUTIONS

- Test sur 20 véhicules durant quelques mois pour tester, utiliser et former les gestionnaires à la solution OpenFleet
- Formation et Accompagnement des gestionnaires et création de supports OpenFleet (vidéos et écrits) pour faciliter l'utilisation de l'autopartage
- Le Département du Calvados a fait des mises en situation par groupe de 20 agents avec les véhicules en autopartage avant de donner accès aux utilisateurs

RÉSULTATS

En résumé, l'autopartage au sein du Département du Calvados :

- 111 véhicules légers en autopartage, (avec pour objectif, 160)
- 620 utilisateurs
- 30 sites
- 6087 réservations depuis le lancement en 2021
- 392 000 km en autopartage
- Les véhicules sont utilisés 80% du temps pendant les créneaux réservés

